



COMMUNE D'EVIONNAZ

VOTATIONS FEDERALES

L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE EST CONVOQUÉE LE
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024

VOTATIONS FÉDÉRALES

à l'effet de se prononcer sur :

1. Initiative populaire du 8 septembre 2020 «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)» (FF 2024 28);
2. Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle) (FF 2023 785).

OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

Maison communale, salle des Sociétés :

- ◆ Dimanche 22 septembre 2024 de 10h à 11h

VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT À LA COMMUNE

Selon la législation fixant les modalités d'application du vote par correspondance, vous pouvez voter de deux manières :

- En adressant votre envoi suffisamment affranchi par l'intermédiaire de la poste qui doit parvenir à l'Administration communale au plus tard le vendredi qui précède la votation.
- En déposant l'enveloppe de transmission dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal, du lundi au jeudi de 8h30 à 10h30, le mardi après-midi de 15h à 18h et le vendredi 20 septembre 2024 de 16h à 17h.

POUR INFORMATION, VOTRE VOTE EST NUL SI :

- Vous n'utilisez pas les enveloppes de transmission et de vote officielles.
- **Vous ne signez pas la carte de réexpédition.**
- Vous regroupez plusieurs votes des membres de la famille dans une seule enveloppe de transmission, les votes sont nuls. Une personne = une enveloppe de transmission ! **Chaque votant doit utiliser sa propre enveloppe de transmission.**
- Les bulletins de vote ne sont pas insérés dans les enveloppes de vote A6 officielles correspondantes. Ne pas mélanger les votes en cas de scrutins multiples.
- Votre envoi postal n'est pas correctement affranchi. L'envoi est refusé.
- L'enveloppe de transmission ne doit pas être déposée dans la boîte aux lettres extérieure du bureau communal.

L'Administration Communale

Evionnaz, le 22 août 2024

Commune d'Evionnaz |

Rue Principale 26 | Case postale 13 | 1902 Evionnaz | T. 41 (0)27 767 11 13 | commune@evionnaz.ch